



<b>Auteur du rapport :</b>	Bertie Armstrong
<b>Date du rapport:</b>	28 février 2014
<b>Évènement:</b>	Atelier du Projet GAP2 sur la fourniture de données scientifiques pour la régionalisation de la PCP
<b>Lieu :</b>	Bruxelles
<b>Date:</b>	26 février 2014
<b>Organisateur :</b>	Projet GAP2
<b>Participants:</b>	États membres, Conseils Consultatifs, Organisations de recherche (CIEM, CSTEP) et Instituts scientifiques nationales (y compris le CEFAS et Marine Scotland Science) et des autres groupes d'intérêt, incluant ONG environnementales.

**Objectif :** Identifier les mesures pratiques de soutien au développement, à l'organisation et à l'utilisation de la base de connaissances pour la gestion régionalisée des pêches.

## CONTEXTE

Le GAP est financé au titre du 7<sup>ème</sup> Programme Cadre de Recherche de l'UE « Science dans la Société ». Son objectif déclaré en matière de pêche européenne est de mettre en relation la science, les parties prenantes et la politique. Pour plus de détails sur l'ensemble du projet, consulter le site web du projet : [www.gap2.eu](http://www.gap2.eu).

## ORDRE DU JOUR ET RAPPORT

Cet atelier qui a réuni une assistance nombreuse avait pour objectif spécifique (dont l'intitulé complet figure ci-dessus) d'identifier quel soutien scientifique est nécessaire à une régionalisation réussie dans le cadre de la nouvelle Politique Commune de Pêche (PCP). L'événement a été bien organisé et animé par des professionnels autour de quatre questions clés:

- Quels sont les **besoins** de connaissances pour la mise en œuvre des plans de rejets et des plans pluriannuels ?
- Qui va **développer** la base de connaissances et comment sa crédibilité et sa fiabilité peuvent être assurées?
- Quels financement et aides sont nécessaires à l'infrastructure de recherche pour **fournir** les connaissances à la prise de décision au niveau régional?
- Comment les connaissances peuvent-elles être **consultées et déployées** dans un contexte régional?



La journée a été divisée en trois sessions : présentations du contexte en plénière, puis répartition en quatre groupes pour répondre tour à tour à chacune des quatre questions ci-dessus et, enfin, débriefing, pour discuter des réponses apportées à chaque question et rechercher des domaines de consensus.

Martin Pastoors, coordinateur de GAP2, a fait un exposé sur le contexte de l'évolution de la nouvelle PCP. Il a décrit les obligations de débarquement comme un changement de philosophie fondamentale et la régionalisation comme le « nouvel espoir ». Il a présenté un schéma des interconnexions confuses et complexes entre les institutions de l'UE (Conseil, Parlement et Commission), les organismes scientifiques (CIEM, CSTEP et la JRF) et les parties prenantes (les CCR - maintenant les CC), afin de fournir des informations qui serviront la réflexion de l'atelier sur les apports de la science à la régionalisation émergente.

Le responsable politique de l'administration néerlandaise, M. Henk Offringa, a fait la deuxième présentation de contexte, sur le travail de gestion régional en mer du Nord. Cette présentation a été fondée sa présentation sur leur protocole d'accord (MoU) entre les Etats membres concernés.

Bien que l'accent de la journée ait été mis spécifiquement sur la fourniture de données scientifiques, il est ressorti clairement de la discussion après les exposés que, en réalité, les véritables structures et processus de la régionalisation n'existaient tout simplement pas encore partout. Pour résumer les débats, l'absence actuelle de coopération régionale entre les parties prenantes et les décideurs politiques des États membres est apparue aux délégués comme le principal problème à résoudre.

Pour la deuxième session, des groupes informels ont été créés et chacun d'eux a abordé tour à tour les quatre questions clé. Comme c'est le cas pour des ateliers de ce type, il est difficile de rendre compte de tout ce qui en a résulté - un grand nombre des conclusions proposées sur chacune des questions a été consigné et, bien entendu, le projet de GAP2 les mettra à disposition lorsqu'elles auront été rassemblées.

Lors de la séance plénière finale, chaque groupe a rapporté ses propres points de consensus, qui ont ensuite fait l'objet d'une brève discussion. Les délégués sont revenus sur le point relatif à la structure et le point d'accord unique entre tous les groupes était la nécessité de créer une structure pour chaque domaine de la régionalisation. Des préoccupations ont été exprimées sur le fait que la régionalisation pourrait simplement une prise de décision par les États membres, au niveau de Directeur, sans une bonne interaction avec les parties prenantes.

## CONCLUSIONS

Ce fut un exercice de dialogue utile, ne serait-ce que pour mettre au clair le travail qui reste à faire sur la structure même de la régionalisation. Cela signifie veiller à ce que la voix de l'industrie et des autres groupes d'intérêt soient entendues au moment où les structures seront développées. Les CC seront le forum ou véhicule d'y parvenir ; tous les CCs concernés travaillent actuellement dans ce sens.